Commune de SAINT-CARNÉ
1 Place de la Mairie
22 100 SAINT-CARNÉ

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 022-212202808-20260304-20260303-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **mercredi 4 Mars 2026** à 20 heures, le Conseil Municipal de Saint-Carné s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de Mr Ronan TRELLU, Maire.
Date de la convocation : 13/02/2026
Membres en exercice : 11 Présents : 8 Pouvoirs : 0

Présents : Ronan TRELLU, Allain HOUEL, Liliane SIMON, Nathalie GUERIN, Virginie FAUCARD, Carmen VOLANTIN, Jérôme RICARD, Anne-Sophie LEROUX (arrivée à 20h07).
Absents excusés : néant
Absent : Jean-Marc ROUXEL, Nathalie ERMEL, Xavier LE CUDENNEC
Secrétaire de séance : Nathalie GUÉRIN

DELIBERATION 2026.03.03 – FINANCES- AFFECTATION DU RESULTAT 2025 AU BUDGET PRIMITIF 2026

Après avoir approuvé et voté le Compte Financier Unique 2025 lors du Conseil Municipal du 4 Mars 2026 et constatant qu'il présente un excédent de fonctionnement cumulé de 307 764.92 €, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- **A la couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068) : 197 764.92 €**

- **En report à la section de fonctionnement (compte 002) : 110 000.00 €**

Pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire,
Ronan TRELLU

MAIRIE DE SAINT CARNÉ Côtes d'Armor

La Secrétaire de Séance
Nathalie GUÉRIN

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de :
- la publication le : 06/03/26
Le Maire,
Ronan TRELLU

MAIRIE DE SAINT CARNÉ Côtes d'Armor